

L'AMENAGEMENT ET L'ORGANISATION DES ESPACES

L'enfant de moins de trois ans a des besoins spécifiques¹.

Il doit pouvoir :

- Se sentir en confiance, en sécurité, à sa place.
- Assumer ses besoins physiologiques : hygiène, alimentation, sommeil, repos
- Bouger, se déplacer, agir
- Se regrouper, mais aussi s'isoler, se mettre à distance
- Communiquer, apprendre à parler
- Jouer
- Expérimenter, découvrir, explorer, apprendre

Une réflexion sur l'environnement et l'organisation de l'espace doit être engagée.

Ces choix impliquent l'équipe pédagogique. L'organisation de la classe nécessite donc réflexion et anticipation pour répondre aux besoins spécifiques des tout-petits.

L'Aménagement de l'espace doit aussi permettre de créer un sentiment de sécurité, autoriser les initiatives, favoriser les interactions, impulser des activités

Cela nécessite plus d'espace, un espace composé, multiple, modulable, évolutif.

Par l'organisation matérielle mise en place, l'enseignant va installer richesse et diversité pour orienter les activités et construire les apprentissages premiers.

Les activités sont induites par des mises en situation, il y a donc nécessité de trouver un équilibre entre les activités motrices, sensori-motrices, les jeux symboliques, les activités d'expression et les activités inductrices d'apprentissages cognitifs.

Certaines activités sont à favoriser pour les enfants moins de trois ans:

- Les déplacements et les grandes manipulations ;
- Les jeux sensori-moteurs
- Les explorations (assemblages, démontages, modelages...).

Une attention particulière sera portée au matériel (normes liées à la sécurité)

L'AMENAGEMENT DU MILIEU DOIT DONC ETRE ADAPTE ET STIMULANT.

¹ Source : Alain Houchot, IGEN, conférence septembre 2013 « L'accueil et la scolarisation des enfants de moins de trois ans: un levier pour toute l'école maternelle? »

QUELQUES RECOMMANDATIONS

- ② Aménager la classe en créant plusieurs espaces ouverts, sans frontière physique et visuelle (visibilité de l'adulte sécurisante)



- ② Mettre à disposition dans les différents espaces du matériel inducteur pour agir, découvrir, explorer...



- Ⓢ Éviter les espaces surchargés avec trop de matériel à disposition (matériel bien ciblé et renouvelé régulièrement)



- Ⓢ Laisser plusieurs semaines le matériel à disposition des enfants afin que ceux-ci puissent faire, refaire, répéter, s'entraîner, réinvestir.



LES DIFFERENTS ESPACES NECESSAIRES POUR REpondRE AUX BESOINS SPECIFIQUES DES TOUT-PETITS

@ Besoins moteur

Les enfants de cet âge ont un réel et constant besoin de se déplacer et/ou de déplacer.

Il est nécessaire de prévoir des **espaces de déambulation** :

- dans la classe (limiter le mobilier comme les tables).
- à proximité si la configuration de l'espace le permet et en sécurité



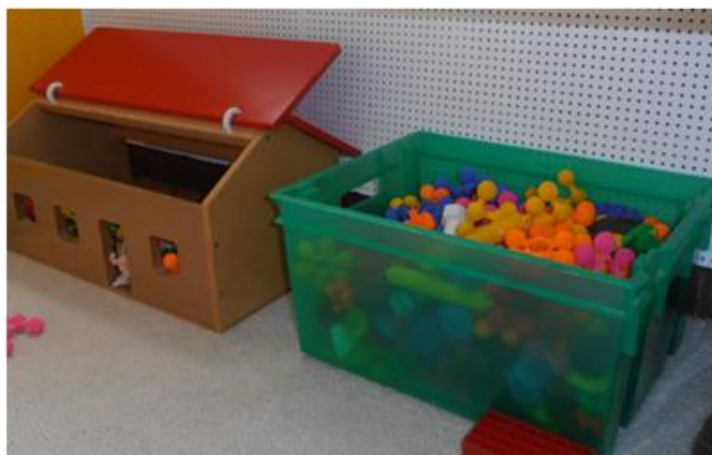
Dans ces espaces de déambulation, prévoir:

- des objets à pousser (poussettes, chariots...)



- des porteurs, des tricycles variés et en nombre

- des objets à déplacer, à empiler, à articuler...



@ Besoins affectifs/physiologiques

L'enfant de 2 ans à besoin de se « retirer », de se reposer, de « ne rien faire »
Prévoir :

- un **espace de repos**



ou **de repli** dans la classe



- un **casier individuel pour le rangement de l'objet transitionnel** : Doudou, éventuellement « tétine » dans une boîte personnelle pour des raisons **d'hygiène**.



🕒 **Besoins intellectuels (cognitifs)**

Prévoir :

- des **coins pour les jeux symboliques** (peu nombreux en début d'année, à compléter peu à peu)

COIN CUISINE



COINS GARAGE, CHATEAU ...



- des coins pour les jeux de manipulation / assemblage avec des éléments de grande taille





- un coin « lecture » suffisamment grand pour que quelques élèves et l'enseignant(e) puisse y partager certains moments de lecture.



- un **espace peinture** et un **espace activités graphiques** à la portée des élèves.

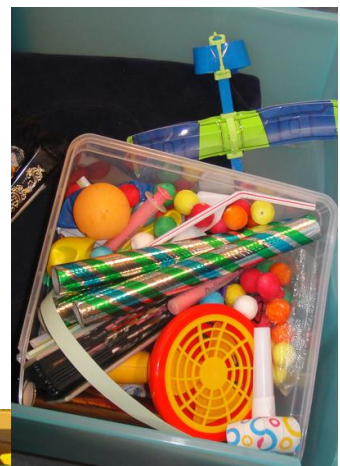




Et si possible, à proximité d'un point d'eau.



- un espace sciences



- un coin écoute



- un espace musique



ORGANISER DES POLES D'ACTIVITES

- ⊗ Mettre à disposition du matériel inducteur dans les différents espaces aménagés et organiser en parallèle une activité encadrée en petit groupe
- ⊗ Accompagner les activités libres et guidées en associant langage et action



- Ⓢ Mettre en œuvre des activités encadrées dans les espaces aménagés
- Ⓢ Faire évoluer progressivement et par période le matériel, les consignes, les contraintes et les activités proposées, en lien avec les apprentissages visés



Transvaser des marrons vers des alvéoles en utilisant une pince.



Associer deux objets qui vont ensemble par paire identique (chaussettes, chaussures).



Enfiler des élastiques sur un tube rigide.



LES ESPACES EXTERIEURS

La cour d'école doit être un lieu d'accueil des élèves, de détente et de jeu, mais aussi un lieu d'éducation et de respect des règles de vie collective.

L'aménagement d'une cour répond aux besoins des enfants : jouer, se mouvoir, se reposer, se détendre, se mesurer aux risques, agir en groupe, être autonome, rêver, imaginer, manipuler, construire.

On peut trouver des aménagements spécifiques et adaptés à l'âge des enfants :

- des aires de jeux, des structures motrices, des engins roulants etc.



- des sols avec des surfaces artificielles (bitume) ou naturelles (herbe, sable, gravier)
- des tracés
- des reliefs : pente, talus, fossé...



En début d'année, il est envisageable d'organiser deux courtes récréations en respectant le volume horaire.

Le premier temps de récréation consacré exclusivement aux plus jeunes permet de prendre les repères temporels et spatiaux nécessaires à la sécurité affective.

Cette solution a d'autant plus d'intérêt lorsque la matinée est allongée dans le cadre des rythmes scolaires.

Au cours de l'année, un temps de récréation peut être commun avec les autres classes.

Lorsque la météo le permet, la cour d'école est également un lieu de pratique physique et sportive.

